



## **La Ville de Dudelange lance son nouveau service de bibliothèque à domicile**

**- 24 janvier 2022 -**

La Ville de Dudelange est heureuse de vous présenter son nouveau projet : la bibliothèque à domicile ! Afin de faciliter pour chacun l'accès à la culture, le collège des bourgmestre et échevins poursuit à la fois sa politique de promotion de la culture et celle de l'accès de la culture à tous. La bibliothèque publique régionale de Dudelange célèbre son 100<sup>ème</sup> anniversaire et profite de cette date anniversaire pour faire bénéficier aussi à nos concitoyens à mobilité réduite l'accès à ses milliers d'ouvrages.

Vous n'avez pas à vous déplacer à la bibliothèque, c'est elle qui se rend chez vous !

Nous proposons aux lecteurs une grande variété de styles littéraires (classique, fiction, romans policiers, science-fiction, livres d'histoire, d'art et de sciences, bandes dessinées pour petits et grands...). Nos ouvrages sont disponibles dans les langues courantes comme l'allemand et le français, mais aussi en luxembourgeois, anglais, italien, portugais et espagnol. La bibliothèque dispose également d'un grand choix de livres-audio pour adultes et enfants, ainsi que de livres imprimés en grands caractères.

### **La bibliothèque à domicile, c'est quoi ?**

Il s'agit d'un service de livraison à domicile d'ouvrages issus de la Bibliothèque publique régionale de Dudelange, destiné aux personnes à mobilité réduite. Les livraisons sont assurées par le CIGL Dudelange.

### **Comment ce service fonctionne-t-il ?**

- Vous contactez la bibliothèque par téléphone au 51 61 21 -250, vous vous entretenez avec un membre de son personnel et lui faites part de vos préférences en matière de lecture (romans, policiers, BD, histoire...) et de votre langue de lecture préférée. Il/elle vous prépare une sélection de livres.

- Vous pouvez également consulter le catalogue d'ouvrages sur le site internet de la bibliothèque [www.bibliodudelange.lu](http://www.bibliodudelange.lu) ou le site du réseau national des bibliothèques publiques [www.bibnet.lu](http://www.bibnet.lu). Puis vous contactez la bibliothèque par téléphone au 51 61 21 -250 pour commander vos livres.

### **Dois-je m'inscrire ?**

Il n'y a pas d'inscription spécifique à ce service. Cependant vous avez besoin d'une carte de lecteur de la bibliothèque de Dudelange. Si vous n'en possédez pas déjà une, signalez-le lors de votre entretien avec le membre de l'équipe qui se chargera d'en créer une pour vous.

### **Combien d'ouvrages puis-je emprunter ?**

Max. 4 livres/mois.

**Quand dois-je commander mes livres ?**

Au plus tard le samedi avant 14h pour une livraison le mardi suivant.

**Quand ont lieu les livraisons ?**

La première de ces livraisons aura lieu le 22 février prochain. Ensuite, les livraisons à domicile auront lieu chaque 4ème mardi du mois.

**Combien de temps puis-je conserver les livres empruntés ?**

À l'instar du fonctionnement habituel de la bibliothèque, vous pouvez conserver les livres durant 4 semaines. Lors de la livraison des 4 livres suivants, vous rendrez les 4 livres empruntés.

Si vous souhaitez prolonger le délai de 4 semaines, contacter la bibliothèque par téléphone ou par mail.

La bibliothèque vous contacte une semaine environ avant la prochaine livraison prévue pour déterminer avec vous quels seront les prochains livres que vous souhaitez ou si vous souhaitez une prolongation des livres que vous détenez déjà.

----

**Bibliothèque publique régionale de Dudelange**

Tél. 51 61 21 -250

[bibliotheque@dudelage.lu](mailto:bibliotheque@dudelage.lu)

*Le collège des bourgmestre et échevins,*

*Dan Biancalana, bourgmestre*

*Loris Spina, René Manderscheid, Josiane Di Bartolomeo-Ries, Claudia Dall'Agnol, échevins*